



diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13 - FAX. (1) 43.31.19.83

Hebdomadaire - n° 1908 - 22 septembre 1994 - 7 F

D 1908 HAÏTI: ASSASSINAT DU P. JEAN-MARIE VINCENT

Alors que l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU a été éconduit par le général Cédras et que la résolution 940 du Conseil de sécurité a donc pris effet pour une intervention de force en Haïti (cf. DIAL D 1906), la répression contre la population continue implacablement. Dernière victime notoire en date du 28 août 1994: le Père Jean-Marie Vincent, haïtien âgé de 49 ans et religieux montfortain. Très connu pour son travail de promotion des milieux paysans (cf. DIAL D 1228), d'alphabétisation dans le cadre de la Mission alpha (cf. DIAL D 1313 et 1334), il avait échappé à deux tentatives d'assassinat (cf. DIAL D 1229). Après avoir été directeur de la Caritas du diocèse du Cap-Haïtien, il était devenu directeur fondateur de la Fondation haïtienne pour le développement économique et social.

Ses obsèques étaient célébrées le 2 septembre en présence de Mgr Baldisseri, nonce apostolique; de Mgr Gayot, archevêque du Cap-Haïtien et président de la conférence épiscopale; de Mgr Lafontant, administrateur apostolique du diocèse de Port-au-Prince; de Mgr Kébreau, évêque-auxiliaire de Port-au-Prince; de Mgr Colimon, évêque de Port-de-Paix, et de quelque trois cents prêtres; ainsi que de Robert Malval, premier ministre constitutionnel, de plusieurs ministres et de diplomates étrangers.

Ci-dessous, dossier de quelques déclarations, dont celle du président Jean-Bertrand Aristide, compagnon de route du prêtre assassiné.

Note DIAL

1. Note de presse de la Conférence épiscopale d'Haïti (29 août 1994)

C'est avec consternation et le coeur ému que nous avons appris l'assassinat du Révérend Père Jean-Marie Vincent, membre de la Congrégation des Pères montfortains, le dimanche 28 août 1994.

Cet acte criminel ajoute encore une autre douleur aux déjà innombrables souffrances du peuple haïtien et de son Église.

Le Conseil permanent de la Conférence épiscopale ainsi que tous les évêques d'Haïti condamnent avec force ce crime et demandent à tous les hommes de bonne volonté qu'ils travaillent ardemment pour qu'enfin la paix, la justice et l'amour règnent dans notre pays.

La vie humaine a une valeur inestimable. Elle est l'oeuvre de Dieu. Nous avons le devoir de la respecter. Elle ne nous appartient pas. En aucun cas nous n'avons le droit d'y attenter.

C'est avec beaucoup d'émotion et de douleur que nous présentons à la famille du regretté Père Jean-Marie Vincent et à toute sa famille religieuse, nos plus sincères condoléances.

Que le Seigneur le bénisse. Qu'Il l'accueille auprès de Lui et lui donne le repos éternel.

Encore une fois, devant le tragique de cette situation, nous exhortons de toutes nos forces le peuple de Dieu à rester uni et à puiser ses comportements dans la vérité de l'Évangile qui est paix, justice, espérance et charité.

Que les coeurs endurcis se convertissent et que les esprits enténébrés s'ouvrent à la lumière.

Donné au siège de la Conférence épiscopale d'Haïti, le 29 août 1994.

Pour la Conférence épiscopale, Mgr François Gayot, président.

2. Déclaration des Pères montfortains d'Haïti (30 août 1994)

Il y a dans nos coeurs, dans mon coeur, une espérance que rien ne pourra détruire... Frères très chers, je crois que vous êtes courageux. Mais il faut l'affirmer: un homme ne recule pas. Un homme n'a pas peur de la prison, n'a pas peur des armes. Un homme ne recule pas... J'attends que vous soyez des hommes... Frères agriculteurs, n'ayez pas peur. N'ayez peur de rien ni de personne. Ayez seulement peur de haïr. Ayez seulement peur de sentir la haine dans votre coeur; mais n'ayez peur de rien d'autre. Je n'ai pas d'armes, je n'ai rien. Je n'ai pas peur de la prison. J'ai seulement peur de trahir mon peuple. J'ai peur d'être peureux.

(Antonio Fragoso en 1969, évêque de Cratéus au Brésil)

La Congrégation des pères et frères montfortains est plongée dans le deuil et la consternation. Notre frère, le Père Jean-Marie Vincent, a été assassiné brutalement, le dimanche 28 août 1994, vers 8 heures du soir par les forces répressives de notre pays. Sa mort ressemble à celle des parias, des misérables froidement et lâchement abattus chaque nuit dans les quartiers populaires. D'après certains indices un véhicule stationné a guetté son retour pendant plus d'une heure devant le portail de notre maison religieuse. Dès son arrivée, il reçut une rafale qui lui enleva instantanément la vie.

La Congrégation des pères et frères montfortains a décelé tous les indices d'un crime commandé. Alors que les autres cadavres traînent de longues heures, abandonnés sur place, le corps de Jean-Marie a été immédiatement enlevé et transporté "pour autopsie" à la morgue de l'Hôpital général, malgré les protestations des membres de la communauté. Le véhicule qu'il conduisait a lui aussi été emmené. Nous avons été sidérés de voir se déployer immédiatement en plein jour férié et à une heure déjà avancée de la soirée et sans qu'aucun coup de téléphone n'ait alerté quiconque, tout l'appareil armé et judiciaire, juge de paix, membres de l'antigang, policiers et même ambulanciers.

Nous dénonçons ce crime odieux et l'étrange concertation qui l'a accompagné. A nos yeux, seul le service ardent des exclus et laissés-pour-compte de notre frère affamé de justice peut expliquer l'assassinat. Il provient assurément de tous ceux qui s'opposent au changement dans notre pays. Les ennemis du changement ont voulu tuer les rêves des paysans pauvres de notre pays dont Jean-Marie s'était fait le conseiller et l'animateur de la paysannerie dans tout le pays, dynamisée par sa défense des cochons créoles, de tous les pauvres qu'il a servis dans la Caritas du Cap-Haïtien. Nous, religieux montfortains sommes prêts à porter le cas devant la Haute Cour internationale de justice si toute la lumière n'est pas faite sur l'assassinat de notre confrère.

Notre frère Jean-Marie Vincent fut pour nous une haute figure. Répondant à l'appel du Seigneur Jésus, il a vécu parmi nous, ses frères montfortains, les exigences radicales de l'Évangile, et nous admirons toute sa grande soif de justice et son inaltérable service des pauvres, des paysans, des humiliés. La spiritualité de Louis-Marie Grignon de Montfort a profondément illuminé sa vie courageuse et fertile. Sa mort brutale fut celle d'un martyr qui s'est totalement identifié au Christ en croix et aux parias qu'on assassine chaque nuit dans les quartiers pauvres. Nous tous, montfortains, garderons toujours mémoire indestructible de ses immense qualités d'esprit et de cœur, de son dynamisme, de son esprit fraternel de service. Pour tout le peuple militant d'Haïti, cette mort est une semence de vie et de libération.

P. Quesnel Alphonse, s.m.m.
supérieur provincial des Pères et frères montfortains en Haïti.

3. Message du Saint-Père au supérieur provincial des Pères montfortains de Port-au-Prince (30 août 1994)

Révérénd Père Quesnel Alphonse, s.m.m.
Supérieur provincial des Pères montfortains
Port-au-Prince, Haïti

Révérénd Père,

Apprenant avec consternation la mort du Père Jean-Marie Vincent, le Saint-Père tient à vous assurer qu'il se sent très proche de vous en cette heure de grande peine et il vous confie le soin d'exprimer ses vives condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'aux membres de votre Congrégation.

Il recommande à Dieu le religieux décédé dans des circonstances si tragiques et prie pour toutes les personnes affectées par cette disparition.

Implorant une nouvelle fois sur la communauté ecclésiale et pour le peuple haïtien la protection de Notre-Dame du Perpétuel Secours, Sa Sainteté leur accorde de grand cœur sa bénédiction apostolique.

Cardinal Angelo Sodano, Secrétaire d'État, Cité du Vatican

4. Message du président Aristide depuis Washington (30 août 1994)

28 août 1994. Le Père Jean-Marie Vincent, prêtre montfortain, âgé de 49 ans, est assassiné à Port-au-Prince, à l'entrée de la résidence des Pères montfortains.

Depuis le coup d'État du 30 septembre 1991, la répression fait rage en Haïti. Les nombreuses victimes ne se comptent plus. Pourtant, chaque nouvelle victime nous remet face à nos responsabilités de chef d'un État appelé à être un État de droit de par la volonté du peuple haïtien manifestée aux urnes le 16 décembre 1990 et devenu la proie des vautours.

Aujourd'hui, la machine infernale a abattu un collaborateur, un ami, un frère. Qui est Jean-Marie Vincent? Pourquoi a-t-il été ciblé?

Jean-Marie est un homme dans toute l'acception du terme: sachant vibrer, partager, comprendre, réfléchir, endosser des responsabilités. C'est un Haïtien authentique ne vivant pas seulement pour lui mais dans, par et pour les autres. C'est un prêtre qui a choisi les paysans et les plus exploités comme compagnons de route. C'est un citoyen qui met toutes ses connaissances et compétences au service de son pays en privilégiant les zones les plus défavorisées.

L'option pour les pauvres est devenue réalité dans la vie quotidienne du Père Jean-Marie Vincent. Impliqué à fond dans la marche du pays vers la démocratie, Jean-Marie savait que la participation à la construction d'une nouvelle Haïti ne se réaliserait jamais sans passer par un équilibre qui s'appelle Justice. Il savait aussi que les ennemis de la démocratie s'acharneraient à rendre difficile ce nouvel équilibre. Justice pour les paysans de Jean-Rabel dépossédés de leurs terres. Justice pour les paysans massacrés à Jean-Rabel en juillet 1987 et réduits au silence par les grands dons¹.

La mort violente, il y a déjà échappé en deux fois. En 1986, à Jean-Rabel, attaqué par des propriétaires terriens. En 1987, à Freycineau, sa présence d'esprit nous a, lui, les Pères Adrien, Smarth et moi, sauvés de l'embuscade tendue par les militaires macoutes. Un optimisme enraciné dans sa foi alimentait sa détermination à mener résolument un combat sans merci.

Jean-Marie Vincent symbolise vingt à vingt-cinq années consacrées à la cause des petits paysans et des ouvriers. Il se donnait pour tâche de conscientiser et d'organiser. Les criminels ont bien sélectionné leur cible et tentent, par son assassinat, de neutraliser tout un réseau de résistance et de lutte démocratiques.

C'est avec force que nous élevons la voix contre ce crime crapuleux qui indique à quel degré d'audace et d'impunité sont parvenus ceux qui veulent bloquer le processus démocratique en Haïti. Une fois de plus, ils réaffirment leur mépris de la volonté du peuple haïtien et le défi lancé à la communauté internationale. Ces assassins ne doivent pas rester impunis. Une société qui veut s'édifier sur des fondements démocratiques solides doit châtier, à travers un système judiciaire, les coupables de tant de crimes odieux: crimes contre l'humanité. D'où notre marche, non vers la vengeance, mais vers la justice.

Depuis trois années de gestion diplomatique de la crise, des Haïtiens et des Haïtiennes de bonne volonté, des militants pour la démocratie sont abattus, victimes aux mains nues. Les ennemis de la démocratie tirent profit quotidiennement de cette situation où les promesses et les déclarations n'aboutissent à aucun changement. Plus tardera une solution définitive de la crise haïtienne, plus on accumulera des morts violentes. Les assassins continueront d'avoir raison sur le droit et la justice.

Je partage toute l'indignation du peuple haïtien dans ses diverses composantes sociales, un peuple avide de se libérer de cette violence institutionnalisée pour s'orienter vers la reconstruction de la nation. Ce crime ajouté à tous les autres m'interpelle en tant que président de la République. Président d'un peuple progressivement acculé à la légitime défense au coeur de sa lutte non violente.

Je salue avec beaucoup d'émotion les membres de la famille de Janboul (petit nom de Jean-Marie), les Pères, Frères et Soeurs de la famille montfortaine, les membres de l'organisation paysanne "Tèt Kole Ti Peyizan" dont il est un des fondateurs.

Je présente mes condoléances au peuple haïtien qui a perdu un de ses dignes fils et un ardent défenseur. Un chrétien authentique. Un de nos héros vivants.

La volonté de notre pays de se doter de démocratie et de justice fait partie de l'héritage laissé par Jean-Marie Vincent, par Antoine Izméry, par Guy Malary et par tous les autres qui sont tombés. Loin de nous paralyser, leur mort tragique dynamise notre foi: foi en l'homme haïtien, foi dans notre destin de peuple. La nation rend hommage à ses héros. Que la longue souffrance du peuple d'Haïti et sa résistance pacifique à la répression et à la violence constituent son tribut à la lutte pour la démocratie dans les Amériques.

Paix à la mémoire de ceux et celles qui sont tombés tout au long de ces trente-six mois. Qu'ils vivent en nous pour la renaissance de notre Haïti.

¹ "Grands dons": grands propriétaires terriens (NdE).

5. Déclaration du secrétaire général de l'ONU Boutros-Ghali

Le Secrétaire général a appris avec indignation et consternation l'assassinat du Père Jean-Marie Vincent, un prêtre haïtien qui a consacré sa vie au service des pauvres et qui est un proche ami du président Jean-Bertrand Aristide.

Ce crime odieux ne fera que renforcer la détermination de la communauté internationale à mettre fin à la violence, à la terreur et au règne de l'impunité en Haïti.

Le Secrétaire général exprime ses condoléances à la famille du Père Vincent et sa sympathie au président Jean-Bertrand Aristide ainsi qu'au peuple haïtien pour cette perte tragique.

6. Message de Mgr Willy Romélus, depuis Québec (31 août 1994)

Parents et amis du Père Jean-Marie Vincent,
Famille montfortaine,
Soeurs et frères de la Conférence haïtienne des religieux
Peuple chrétien d'Haïti,

Encore un coup porté à la cause que nous défendons au nom de notre foi, au nom de Notre Dieu pour le bien-être spirituel et matériel de notre peuple. Ceux-là qui s'acharnent à entraver coûte que coûte la route du changement viennent de frapper une nouvelle fois, en criblant de balles le Père Jean-Marie Vincent, apôtre engagé dans la défense des droits des petits. Ceux-là pensent qu'ils arriveront ainsi à nous décourager dans la lutte légitime que nous menons. Ils se trompent fort. Nous sommes plus que jamais fermes sur nos positions et dans nos convictions. Autrement nous aurions trahi. La mission que nous avons reçue de Dieu est trop belle pour que nous nous laissions intimider par ceux qui ne connaissent pas Dieu, car, pour eux, Dieu c'est l'argent, le pouvoir, les plaisirs:

*"Dieu n'existe pas": voilà ce qu'ils disent.
Corrompues, abominables leurs actions.
Ne savent-ils pas, tous les malfaisants?
Manger mon peuple, voilà le pain qu'ils mangent. Ps 14, 1-4*

Depuis le 30 septembre 1991, le sang du peuple n'a cessé de couler. Que les semeurs de mort sachent que la victoire appartient à ceux qui combattent pour la vérité, la liberté, la justice, la paix, l'amour ! Eux, ils agissent dans le mensonge, ils suppriment la liberté, ils commettent l'injustice, ils veulent la guerre et font la guerre, ils sèment et nourrissent la haine. Mais ils seront couverts de honte, puisque la vérité luira, la liberté se conquerra, la justice viendra, la paix régnera, l'amour triomphera car

*Dieu est pour la race du juste.
Lorsque Yahvé ramènera son peuple,
allégresse à Jacob et joie pour Israël ! Ps 14, 6-7*

Alors nous pouvons dire à ceux qui, voués à Satan, cherchent à tout détruire, à tout saccager, à se débarrasser de leurs frères et soeurs engagés pour un changement en profondeur: "Où donc est votre victoire !"

Car Jean-Marie n'est pas mort, il est plus que jamais vivant, car la lutte continue. Quand un tombe, il faut que dix, cent, mille... se lèvent pour crier: "En avant!" Le jour viendra où Dieu dira: "C'est assez ! Cessez de faire le mal. C'est le Maître de la vie et de la mort qui vous parle: convertissez-vous, ou attendez-vous à subir le quadruple, le centuple... de ce que vous avez fait."

Soeurs et frères, plus que jamais, mettez en Dieu votre confiance. Lui qui vous dit: "J'ai vaincu le monde." Plus que jamais, levons les yeux vers Lui dans la prière assidue. Prions pour le repos de l'âme de Jean-Marie. Nous prions pour vous tous, parents, amis, membres de la Congrégation montfortaine, religieux, religieuses, peuple de Dieu. Nous

prions pour Haïti, demandant au Seigneur que le sang de Jean-Marie, joint à celui de tous ceux qui sont tombés dans la lutte et surtout à celui de Jésus notre frère, serve à laver la terre d'Haïti pour qu'elle connaisse des jours plus sereins.

Pourquoi, frères et soeurs, ne pas prendre tout le mois de septembre pour invoquer l'Esprit-Saint sur ce sol persécuté, par le chant ou la récitation du "Veni Creator" et toutes autres prières pour que, dans sa bonté, Dieu daigne inspirer les décisions aptes à transformer notre Haïti et l'amener à devenir une terre où le nom de Dieu est loué dans tous les coeurs? Que tout cela nous prépare au mois d'octobre, mois du Très Saint Rosaire. Marie nous obtiendra de son Fils la libération d'Haïti. Déjà nous en rendons gloire à Dieu.

En vous exprimant à tous, parents et amis de Jean-Marie, famille montfortaine, membres de la Conférence haïtienne des religieux, peuple haïtien, mes plus vives condoléances, je prie Dieu de vous bénir et je me dis

votre frère en Jésus et Marie.

Mgr Willy Romélus, évêque de Jérémie

7. Déclaration à Rome des congrégations missionnaires internationales (5 septembre 1994)

Nous, religieux et religieuses de Congrégations missionnaires internationales, réunis ce lundi 5 septembre 1994 à Rome dans le cadre de SEDOS (Centre de Documentation et de Recherche), après avoir pris connaissance avec émotion et inquiétude des circonstances de l'assassinat du Père Jean-Marie Vincent, nous exprimons notre solidarité fraternelle aux membres de la famille montfortaine et à tous ceux qui sont bouleversés par cet acte criminel.

Nous savons combien le Père Jean-Marie Vincent était engagé auprès des pauvres et oeuvrait à leurs côtés pour la justice.

Nous nous associons à tous ceux et celles qui souffrent et luttent pour la liberté, pour la dignité humaine, pour la justice en Haïti, notamment les nombreux militants qui ont été éliminés depuis le début des troubles.

Nous partageons l'inquiétude des religieux, religieuses, prêtres, laïcs engagés pour cette même cause.

Nous dénonçons avec fermeté cet assassinat touchant Jean-Marie Vincent engagé de façon déterminée pour la libération des pauvres.

Nous prions instamment le Seigneur Dieu, maître de la paix, de changer nos coeurs et de donner à toutes les personnes ayant quelque responsabilité en Haïti d'avoir le courage de tout faire pour retrouver le chemin de la paix et de la réconciliation à travers le respect de chacun, particulièrement des plus pauvres, dans la démocratie.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 395 F - Étranger 440 F - Avion Amérique latine 500 F - USA-Canada-Afrique 490 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441